



Editorial

« Pas de quoi chômer !... »

La promotion de Najat Vallaud-Belkacem ne laissera pas au Collectif Racine « de quoi chômer », pour reprendre les mots prononcés par Marine Le Pen, dimanche dernier, à l'occasion de son discours de clôture des Universités d'été du Front National de la Jeunesse. Le gouvernement Valls II, nous l'aurons compris, c'est en effet le libéralisme débridé au pouvoir : libéralisme économique d'abord, avec le banquier d'affaire Macron à l'économie et à l'industrie, libéralisme judiciaire ensuite, à travers le laxisme d'Etat qu'institutionnalise depuis plus de deux ans la Garde des Sceaux, libéralisme sociétal, enfin, et dans sa forme la plus aboutie, avec la nouvelle promue rue de Grenelle, dont les précédents actes gouvernementaux témoignent de cette obsession d'arracher l'individu à toute appartenance, y compris familiale, et à tout déterminisme, fût-il biologique.

La question cependant demeure de savoir comment Madame Vallaud-Belkacem traitera les dossiers hérités de ses prédécesseurs : cette calamiteuse « réforme des rythmes scolaires » suscitant inquiétudes légitimes et mécontentement croissant, ce projet d'en finir avec les « notes sanctions » laissé en chantier par l'éphémère ministre Hamon, l'introduction subreptice, sous couvert de lutte contre les discriminations, de la scandaleuse « théorie du genre »... Ces réformes et projets n'avaient d'autre inspiration qu'idéologique. Ils étaient donc dépourvus de toute justification, quand l'Ecole de la République ne cesse de s'enfoncer dans le déclin, un déclin que seule pourrait enrayer une politique scolaire inspirée par une vision de ce que l'Ecole doit être et par une véritable ambition de la sauver du naufrage.

Quand bien même voudrait-on se garder de tout procès d'intention, il n'est sans doute pas hasardeux de gager qu'avec Madame Vallaud-Belkacem, dont la méconnaissance des dossiers est patente, ce sera toujours moins de fond et toujours plus d'idéologie. L'obstination à imposer les « nouveaux rythmes scolaires » partout, y compris aux communes qui ne sont pas en mesure de les appliquer, a déjà commencé à en témoigner. Faut-il de surcroît s'attendre à ce que, sous prétexte de « lutte pour l'égalité », soit davantage favorisée encore l'immixtion d'associations communautaristes en milieu scolaire ? que, sous prétexte de « déconstruire les stéréotypes sexués », quand Madame le ministre justifia pourtant le port du voile intégral, soient amplifiées ces expérimentations faisant de nos enfants les cobayes de l'« égalité réelle » ?...

Alors oui, le Collectif Racine, aura d'autant moins de quoi chômer que la vigilance dont il fera preuve sera sans relâche et de chaque instant !

Alain Avello
Secrétaire général

SUR L'AUTORITÉ DU MAÎTRE

Le recul progressif de l'autorité des maîtres, initié par Mai 68, cristallise bien des reniements ayant provoqué le déclin du système scolaire. Il se manifeste le plus nettement par la difficulté, voire l'impossibilité de transmettre le savoir, dans beaucoup trop d'établissements et de classes, et cela du fait de la conduite d'une partie des publics scolaires, au point que, de même qu'il existe des « territoires perdus de la République », ces quartiers où les forces de l'ordre ne s'aventurent même plus, de même existe-t-il des « établissements scolaires perdus », car à ce point submergés par la violence sociale qu'il est devenu impossible d'y enseigner.

Mais, si ce phénomène a fondamentalement à voir avec le recul de l'autorité, il n'en importe pas moins de distinguer la question de la violence scolaire de celle, précisément, de l'autorité des maîtres.

En effet, ce recul se manifeste aussi et surtout, de façon plus généralisée et diffuse : par une certaine « culture de l'excuse » faisant aujourd'hui largement norme, et par cette tolérance confinant au laxisme qui s'est peu à peu installée à l'égard des écarts de conduite. Dans le but de monnayer à peu de frais une relative « paix scolaire », cette tolérance a conduit à transiger avec les règles, à accepter qu'on les négocie et qu'on les transgresse. Généralisation de la culture de l'excuse, négociation permanente des règles, mollesse dans l'application de sanctions effectives, ce sont là autant d'indices d'une démission de l'autorité, sur l'exercice de laquelle on a jeté tant de suspicion qu'on a répugné à l'assumer, jusqu'à ne plus l'exercer du tout.

Suite : page 2

○ PEDAGOGIE

Vive le cours magistral !

Page 3

○ LYCEES

Naissance du Collectif Racine-Lycées

Page 4

○ ACTUALITE

Nos sections départementales en action

Page 5

Témoignages : Le cours magistral ? c'est possible aussi en ZEP !

Page 3

Les IUFM ou la dictature du pédagogiquement correct

Page 3

Sur l'autorité du maître (suite)



De toute évidence, ce renoncement à l'autorité est imputable aux idéologies égalitariste et libertaire ayant dominé ce qu'on a appelé la « pensée 68 ». De ces idéologies, le système scolaire a été, pour sa plus grande perte, le champ d'expérimentation. Mais si le « libéralisme scolaire » s'est fait, pour

le pire, si efficient, c'est qu'il a servi de vecteur à la logique libérale et mondialiste ayant tout autant inspiré les politiques éducatives, de sorte que les deux lignes idéologiques, celle libertaire portée le plus résolument par les gouvernements de gauche, et celle libérale ayant orienté plus nettement les réformes portées par ceux de droite, ont été chacune le vecteur de l'autre.

En matière scolaire, on a prétendu laisser à l'« élève » la plus grande liberté possible, le solliciter sans cesse dans sa spontanéité prétendument inventive et créatrice, alors que, faute de l'instruire et de l'éduquer, on ne lui permettait plus d'accéder à l'autonomie — on commettait ainsi un contresens majeur sur la liberté et, du même mouvement, récusait-on l'exercice de l'autorité. On a, de ce fait, scolairement promu, en lieu et place d'un élève consacrant ses efforts à l'étude, un individu qu'il s'est agi de placer « au centre du système », pour reprendre la tristement célèbre formule de la « loi Jospin de 1989 », le savoir étant quant à lui relégué à la périphérie. Tout s'est donc passé comme si l'Ecole s'était trouvée requise par la société du marché généralisé la contraignant à renoncer à ses missions essentielles : elle s'est mise à produire, non plus des citoyens libres et responsables car éclairés, mais ces individus atomisés et flottants qui, du fait du peu d'instruction qui leur a été dispensée, deviendront des salariés d'autant plus flexibles que peu qualifiés, et de parfaits consommateurs prêts à céder à toutes les pressions consuméristes.

Le maître s'est corrélativement trouvé déchu, pour devenir le quasi égal de l'élève, tout ceci s'inscrivant dans le vocabulaire : il ne s'agit plus tant de « faire cours » que d'« intervenir » : le maître est devenu un « intervenant » qui « accompagne » l'élève vers un vague savoir. Le cours a peu à peu été supplanté par des « activités éducatives »... on a, par exemple, assisté à une véritable inflation des « sorties pédagogiques » : pour le coup, c'est au sens propre qu'il s'est agi alors d'accompagner l'élève, lors même que le rapport professoral à celui-ci devenait suspect.

A rebours de ce processus qui a entraîné, depuis plus d'une trentaine d'années, l'Ecole de la République dans le déclin, les enseignants patriotes que rassemble le Collectif Racine, mus par la volonté de redresser le système scolaire, ont entrepris de réfléchir sur les conditions qui devront être mises en œuvre pour que ce redressement se produise, au premier rang desquelles la restauration de l'autorité des maîtres.

Celle-ci exige certes qu'on en finisse avec le laxisme scolaire — il faut renouer avec la pratique effective de la sanction, car il n'est plus acceptable que les « incivilités », pour reprendre l'euphémisme consacré, puissent entraver le fonctionnement normal des établissements scolaires où s'apprend aussi la vie en collectivité, laquelle exige des règles reconnaissant certes des droits, mais prescrivant aussi des devoirs —, mais là n'est pourtant pas l'essentiel. L'autorité est en effet ce qui inspire naturellement le respect, la contrainte et la sanction constituant au contraire des indices d'une défaillance de l'autorité, si bien que, dans un système scolaire fondé sur l'autorité des maîtres, la pratique de la sanction ne serait que marginale.

On restaurera l'autorité des maîtres en recentrant l'Ecole sur sa mission essentielle de transmission du savoir, car la respectabilité et l'autorité des maîtres est d'abord fondée sur le savoir qu'ils possèdent et sur leur maîtrise de l'art qui consiste à le transmettre.

Ainsi faut-il profondément revoir la formation des maîtres et supprimer ces bastions du pédagogisme, passage obligé de tout enseignant débutant, que furent, vingt ans durant, les IUFM, et qui ont été recréés en début de quinquennat sous la désignation d'Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE). Le « pédagogisme » est en effet cette conception de la pédagogie qui place « l'élève au centre », alors que, et le paradoxe n'est qu'apparent, plus on a cherché à fonder l'enseignement sur l'élève placé « au centre », à grand renfort de « sciences de l'éducation », de « didactique » et de « psychopédagogie », autant de pseudo-sciences, et moins l'Ecole a transmis de connaissances. Plus ces pédagogies, autrefois considérées comme alternatives (pédagogie de l'invention par l'élève de son propre savoir, pédagogies transversales et de l'interaction), ont été élevées au rang de norme pédagogique, et plus l'Ecole a renoncé à instruire.

A l'encontre de ces dérives institutionnalisées depuis près de trente ans, il faut réaffirmer qu'enseigner est un art, c'est-à-dire une pratique en laquelle il s'agit de devenir aussi habile que possible. Or cette habileté est d'abord conditionnée par la maîtrise du savoir qu'on prétend enseigner.

C'est là la première condition qui pour n'être pas suffisante, n'en est pas moins strictement nécessaire. Ensuite on acquiert cet art qui permet de transmettre son savoir par la pratique, c'est-à-dire en se confrontant à des élèves réels, « en situation » : c'est ainsi que le maître se forme, en ayant besoin quand il débute des conseils avisés d'un maître aguerri, qui par l'exemple, lui permet de progresser dans sa propre habileté. Mais en aucun cas de ces fumeuses théories pédagogistes qui n'ont cessé de faire la preuve de ce qu'elles ont de profondément délétère. Il faut donc définitivement mettre un terme à l'imposture pédagogiste !

On restaurera ensuite l'autorité des maîtres en reconsidérant ce qu'est un élève. Car, une Ecole fondée sur l'autorité des maîtres, c'est une Ecole qui se rapporte à l'élève comme à un élève, c'est-à-dire, certes, à un individu humain en devenir, mais qui, à l'Ecole, n'est pas tout à fait et pas seulement un individu — ce qui ne le différencierait que peu du maître —, mais bien un élève qui ne sait pas encore et est là pour apprendre, alors que le maître, lui, sait. C'est pourquoi les approches particularisantes de la psychologie ou de la « psychopédagogie » comme celles de la sociologie doivent être récuses, car elles conduisent toujours à méconnaître l'asymétrie propre au rapport entre le maître et l'élève. La psychologie qui, du reste, conduit à tout excuser, prétend en effet connaître l'individu dans sa particularité, sous le rapport principalement de ses affects, de ses sentiments ; or l'enseignement ne s'adresse pas à ce qu'il y a de strictement individuel et particulier chez celui qui apprend, mais à ce qu'il y a en lui d'universel, son intelligence. La sociologie conduit elle aussi à une approche particularisante de l'élève revenant donc à méconnaître ce qu'il est et doit être dans son rapport au maître : elle le conçoit comme cet individu qui serait compréhensible par son milieu social d'origine, quand il est préférable, dans le cadre scolaire, que la réalité de cette origine soit éludée, car la visée universaliste de l'enseignement exige que les particularités sociologiques le soient, pour mieux les transcender.

Ainsi, à l'encontre des approches que la psychologie et la sociologie impliquent, l'Ecole doit moins viser à éduquer qu'à instruire, car l'éducation est une affaire privée qui concerne les individus et qui doit être principalement l'œuvre de la famille, l'Ecole n'ayant évidemment pas à se substituer à la famille. Le professeur n'a nullement à se confondre avec un éducateur : il se voit confier pour le temps d'une année scolaire la fraction d'une classe d'âge qu'il va avoir la charge d'élever dans le savoir, c'est-à-dire d'instruire ; et c'est parce que, précisément, cette noble mission lui échoit que lui est conférée cette autorité légitime qu'il se doit d'incarner.

On restaurera enfin l'autorité des maîtres, en renouant avec la pratique du cours magistral. Il faut le réhabiliter à tous les niveaux, dans toutes les disciplines où cela est légitime : un cours de langue doit certes inclure une part d'interaction, mais un cours de philosophie, de mathématiques, de littérature ou d'histoire, par exemple, se justifie pleinement comme cours magistral, y compris en direction de très jeunes élèves. Le cours magistral qui, au niveau de l'enseignement secondaire, ne doit bien entendu pas exclure la possibilité pour les élèves d'exprimer leur curiosité et, partant, de questionner, possède toutes les vertus de l'autorité. Il inspire en effet le respect, parce qu'il a une dimension exemplaire : il signale aux élèves la haute idée que le maître se fait de sa mission et l'importance que partant il leur accorde ; le maître manifeste ainsi ce qui le légitime pleinement dans sa fonction, et suscite alors l'attention, le respect et l'envie d'apprendre. Car, un professeur qui inspire le respect, dont l'autorité est indiscutée, c'est un professeur qui se montre à ses élèves comme pleinement légitime dans sa fonction, dont la pratique d'enseignement est assurée, car elle révèle un haut niveau de culture, de savoir et de compétence.

On a pourtant proscrit peu à peu le cours magistral de la quasi-totalité des disciplines, un professeur pouvant être sanctionné par sa hiérarchie lorsqu'il en maintient la pratique. Comment pourtant l'autorité du maître fondée sur son savoir, peut-elle être reconnue, s'il fait tout sauf faire cours ? s'il consent à n'être plus qu'un « accompagnateur » ou un « animateur » ? s'il s'emploie à ressembler à ses élèves, en épousant leurs centres d'intérêt, en imitant leur façon de parler et jusqu'à leurs pratiques vestimentaires ? Un professeur qui ne se veut tout au mieux que l'animateur de sa classe, qui sans cesse se place sur un pied d'égalité avec ceux qu'il a pourtant la charge d'instruire, un tel professeur ne doit pas s'étonner qu'aucune autorité ne lui soit reconnue, un tel professeur en réalité n'en est plus un, car il consent à l'avisement de sa fonction et, donc, se fait le complice du dévoiement de l'Ecole !

Il faudra donc non seulement procéder à la sanctuarisation de l'Ecole, de sorte à ce que la violence sociale s'arrête à ses portes, et pour cela, en finir avec la culture laxiste de l'excuse permanente, par la mise en œuvre d'un grand plan de lutte contre l'insécurité et la délinquance scolaires. Mais il faudra surtout rétablir le maître dans sa fonction, de sorte à en restaurer l'autorité, ce qui nécessairement passera par une redéfinition de sa formation, par la pleine reconnaissance de la relation asymétrique qu'il entretient à l'élève et par la réhabilitation de la transmission magistrale du savoir.

Ce sont là des conditions nécessaires au redressement de l'Ecole de la République.

Alain Avello

Vive le cours magistral !

La pratique du cours magistral ou à dominante magistrale a progressivement été proscrite, au niveau du Secondaire, de la quasi-totalité des enseignements. Le Collectif Racine est pourtant un partisan résolu de cette pratique, dans toutes les disciplines où cela est légitime, y compris en direction de jeunes élèves. *Géraldine Rose, professeur de mathématiques en collège classé ZEP (zone d'éducation prioritaire) nous expose dans les lignes qui suivent la méthode de cours qu'elle adopte, allant largement à l'encontre des directives de sa hiérarchie*

Le cours magistral à la fac, on est tous d'accord.

Le cours magistral au lycée, on pense que cela est réservé aux lycées de centre ville.

Le cours magistral au collège, on le pense impossible : en particulier en ZEP !

Pourtant, cela fait déjà de nombreuses années que je le pratique, de la 6ème à la 3ème en établissement ZEP (Zone d'Education Prioritaire). Je n'ai pas la prétention de vous expliquer la méthode pour utiliser le cours magistral au collège, mais simplement ce que je fais et qui fonctionne aussi bien pour mes élèves que pour moi.

Restaurer l'autorité — et je parle d'autorité, non d'autoritarisme — commence par replacer l'enseignant dans sa mission aux yeux des élèves et des parents. Et la mission de tout enseignant est de transmettre un savoir, puis d'aider les élèves à le comprendre et à l'utiliser à bon escient dans diverses situations.

Et là, je ne peux omettre de rappeler que l'enfant a besoin d'être rassuré face à l'immensité du savoir qui devrait lui être transmis à l'école. Le rassurer, c'est lui faire comprendre que nous sommes là pour savoir ce qui lui est possible ou pas de découvrir, et que nous n'allons pas l'abandonner, seul.

Imaginez un enfant qui doit apprendre à faire la cuisine, demandez-lui de préparer une ratatouille !

1ère méthode : « la cuisine est à toi, fais comme tu veux avec ce que tu veux et essaye de me préparer le plat ! »

2ème méthode : « je te présente ce que de nombreux cuisiniers renommés ont élaboré comme recette, je te l'explique et je te laisse la réaliser. »

A votre avis : quel plat voulez-vous goûter ? En utilisant quelle méthode l'enfant sera-t-il le plus en situation de réussite ?

C'est donc sous cet angle d'approche que j'ai peu à peu modifié ma pratique en classe depuis plusieurs années.

Les IUFM ou la dictature du pédagogiquement correct

Marie-Jo Conte, professeur de lettres modernes en retraite, nous livre dans les lignes qui suivent un témoignage ô combien éclairant sur le déni de réalité ayant compromis le système scolaire. Elle nous offre un point de vue concret sur cette dictature du pédagogiquement correct orchestrée vingt années durant par les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM) et, aujourd'hui, par les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE) qui n'en sont, sous un autre nom, que la perpétuation.

En 1999 ou en 2000, je ne me souviens plus exactement, l'IUFM de Saint Denis de la Réunion recrute des formateurs toutes disciplines confondues, pour assister les jeunes professeurs débutants dans le secondaire ; j'avais posé ma candidature et avais été sélectionnée sur dossier. Restait l'épineux problème de l'entretien, déterminant le choix définitif. Nous étions convoqués à des heures précises, mais j'avais voulu prendre la température des lieux et des gens et étais arrivée avec une bonne heure d'avance ; l'ambiance hésitait entre la salle d'attente du dentiste ou celle d'une leçon à l'agreg' !

Je me suis assise sur la première chaise de libre et observai mes collègues, toutes un peu plus jeunes que moi, de gros dossiers dans les bras. Moi, j'avais un petit bloc Rhodia tout neuf, et j'avais écrit sur la première page trois pistes de réflexion, à l'encre rouge, ça faisait plus sérieux !

- Pourquoi tu veux être formatrice, tu vas être en retraite bientôt ? me demande ma voisine de chaise, prof de maths.

- Justement ! C'est une façon de me changer les idées, de casser la routine !

Elle m'a regardée comme si j'étais un ovni, mais j'avais l'habitude !!

1ère étape : Le cours magistral ou la mise en place du savoir :

Pendant plusieurs cours, je présente le contenu du nouveau chapitre, seule face à ma classe. J'explique, je démontre, je montre comment utiliser ce savoir. Je fais donc ce que l'on nomme un cours classique : théorème, démonstration, applications... Ce n'est pas très original. Je parle, j'écris. Les élèves doivent prendre le cours (et non remplir des textes à trous...). Il est évident qu'au niveau collège, les élèves vont poser des questions et que le professeur va y répondre. Mais ce n'est pas à l'élève de découvrir ce que les scientifiques ont construit pendant des centaines d'années ! Tous les élèves ne sont pas Pascal !

2ème étape : Le travail en autonomie :

Après cette période de « présentation du contenu », il est temps que mes élèves travaillent individuellement. Ils ont face à eux des séries de 4 ou 5 feuilles d'exercices, gradués par niveau. Ils ont accès aux corrigés et notent eux-mêmes chaque feuille d'exercices, ce qui permet, pour eux et moi, de savoir où ils en sont.

Évidemment, je veille au grain ! Je suis garante d'un rythme de travail soutenu. Cette mise au travail individuelle permet à l'élève de se situer par rapport au savoir dispensé, au rythme de chacun, avec un enseignant disponible, le tout dans l'objectif d'aller le plus loin possible.

Quel est l'intérêt de cette pratique ?

L'enseignant « qui sans cesse se place sur un pied d'égalité avec ceux qu'il a pourtant la charge d'instruire » disparaît. Pour les élèves, on redevient enfin « un professeur qui inspire le respect, dont l'autorité est indiscutée, c'est un professeur qui se montre à ses élèves comme pleinement légitime dans sa fonction, dont la pratique d'enseignement est assurée, car elle révèle un haut niveau de culture, de savoir et de compétence ! ».

Les détracteurs du cours magistral vont nous dire que nous nous éloignons de nos élèves. Mais les périodes de travail en autonomie que nécessite la pratique du cours magistral prouvent le contraire. C'est uniquement grâce aux cours magistraux que je peux m'asseoir à côté de mes élèves lors des séances en autonomie et les aider, les encourager, les amener au maximum de leurs possibilités et pour tous !

Le cours magistral leur apprend la persévérance. Parfois, on ne comprend pas tout immédiatement. Mais grâce à une écoute patiente, un travail individuel, un enseignant qui assure sa mission, la réussite est possible !

Géraldine Rose, Collectif Racine, section de Loire-Atlantique.

- Madame Conte -Redjeb, Lettres Modernes ! appelle un Mentor déguisé en huissier.

Je me lève, le suis et pénètre dans le Saint des Saints. Une grande table ovale autour de laquelle une femme et neuf hommes étaient assis, devant un petit dossier (le mien probablement...) dévorait un minuscule espace, qui visiblement n'était pas conçu pour une telle réunion.

Personne ne se présenta à moi nominativement, mais celui que je nommerai le président du jury déclina mon identité et lut mon CV en abrégé d'une voix neutre.

-Q : Mme Conte - Redjeb , pour quelles raisons voulez-vous entrer à l'IUFM ?

-R : La transmission des méthodes et des savoirs ; j'ai expérimenté cela en Mauritanie et à Djibouti, alors pourquoi pas en France ?

-Q : La démarche n'est-elle pas différente cependant, car le public n'est pas le même ?

-R : Les élèves africains en Afrique sont plus intéressés et attentifs dans leur immense majorité...

-Q : En France nos jeunes professeurs sont démunis car leurs élèves ne sont pas motivés, avez-vous des solutions à leur proposer ?

-R : Et vous croyez que seuls les jeunes professeurs sont en butte à ce genre de difficulté ? C'est aussi mon problème et je suis en fin de carrière ! Je n'ai aucune solution miracle à proposer, je porte à bout de bras un système d'enseignement qui est entièrement à remettre à plat !

Je vous donne un exemple : j'ai 2 secondes de 32 élèves ; 1/3 a un niveau qui dépasse 10, dont 5 très brillants ; 1/3 avoisine entre 8 et 10 ; le dernier tiers commence à 2 ...

Comment voulez-vous que chacun se sente à sa place, puisqu'une moitié de classe est presque en échec ? Beaucoup d'entre eux auraient voulu être ailleurs, en lycée professionnel, par exemple, et n'ont pas été pris ! Les LEP ne peuvent s'embarrasser d'un élève qui a 2 ou 3 de moyenne, faute de place ; ils renvoient le dossier au lycée général qui est obligé de l'accueillir.

Le malaise était perceptible : visages crispés, fermés dans le meilleur des cas ; aucun ne me regardait dans les yeux, moi j'essayais !

-Q (posée par l'unique femme de la table, inspectrice, l'air revêché) : mais alors, la seule solution que vous préconisez pour les élèves en échec, c'est le LEP ? Vous voyez bien que ce n'est pas possible !

-R : je ne cesse de « voir », madame ! Mais il y a d'autres solutions : développer l'apprentissage en partenariat avec les entreprises locales !

C'est tout de même mieux que de laisser les jeunes à l'abandon, avec comme seules perspectives, chômage, drogue, braquages, vols à mains armées, etc. Vous avez lu les journaux comme moi ? La bande de récidivistes qui a attaqué ce commerçant de Saint Pierre avait recruté des jeunes de 12 et 14 ans, parce que la justice est plus clémente envers les mineurs.

Allait-elle enfin cesser de faire dans l'angélisme ? Et à cette époque Mme Taubira n'était pas encore en poste !

-Q : Concrètement, madame comment gérez-vous la situation ? me demande le président du Jury ?

-R : Je choisis dans les textes du programme ceux qui me semblent les plus acceptables, souvent je fais de la traduction (car ils ne

comprennent pas la langue), voire de la grammaire, comme si j'avais devant moi un public d'étrangers ; je cible ensuite mes questions en fonction du groupe que je sollicite : question facile pour des élèves en difficulté, question plus complexe, pour les meilleurs, de façon à ce chacun puisse s'élever et progresser dans la connaissance. Mais la méthode est peu payante, surtout à l'écrit parce que les fondamentaux ne sont pas acquis et ce, depuis la

suppression de l'examen d'entrée en 6^{ème} et la création du collège unique !

Le pavé dans la mare !

Q : Madame, avez-vous autre chose à ajouter ?

R : Oui ! Une des particularités du système éducatif français, c'est de mettre la charrue avant les bœufs ! Si l'on veut que nos enfants fassent une bonne scolarité secondaire, il faut « mettre le paquet » sur le primaire, en particulier en CP/CE1 /CE2, donner aux professeurs des écoles toute liberté pour enseigner dans de bonnes conditions et ensuite nous verrons ce qu'il y a lieu de faire. Au revoir Madame, Messieurs ...et au plaisir de ne pas vous revoir... Je ne l'ai pas dit, mais je l'ai pensé très fort.

Un mois après je recevais une notification de non recrutement : beaucoup trop de candidats pour le nombre de postes à pourvoir... Ils ont choisi les plus dociles.

« Serviteur, oui, valet, non Monseigneur », ainsi ironisait Figaro, mon frère de race dans la rébellion.

Marie-Jo Conte

Professeur de lettres modernes en retraite (Allier)

Le 7 septembre, est né le Collectif Racine-Lycées !



Logo du Collectif Racine-Lycées

Le **Collectif Racine-Lycées**, affilié au Collectif Racine, a été lancé à Fréjus, dimanche dernier, dans le cadre des Universités d'été du Front National de la Jeunesse.

Partageant les valeurs et les constats du Rassemblement Bleu Marine, conscients du déclin de leur environnement scolaire, mais décidés à ne pas céder au défaitisme ou à l'indifférence, des lycéens patriotes ont

décidé d'offrir une tribune aux jeunes de leur âge. Incarnant l'envers du cliché sur la dépolitisation des jeunes et portant l'amour de l'apprentissage, du débat et de l'engagement, ils veulent par leur action réveiller la conscience de leurs condisciples et alimenter la réflexion du Collectif Racine sur l'Ecole de la République et, plus largement, sur la jeunesse lycéenne de France. A l'aube de la conscience politique, ils offrent la possibilité à de nombreux lycéens, laissés en dehors du débat ou happés par des syndicats-annexes de partis, de débattre entre eux avec, pour seule ligne, la volonté de construire un avenir français.

Présents sur les réseaux sociaux et sur Internet via la page <http://lycees.collectifracine.fr>, le Collectif Racine-Lycées ouvre un nouvel espace de liberté et d'esprit critique. Des antennes locales, permettant le contact direct, et des actions ciblées viendront progressivement soutenir ce travail de publication.

Voici le [texte fondateur du Collectif Racine-Lycées](#) :

Le Collectif Racine-Lycées réunit les lycéens patriotes. Composante du Rassemblement Bleu Marine, il est associé au Collectif Racine des enseignants, avec lequel il partage le souci de l'Ecole de la République et l'ambition de son nécessaire redressement.

Lycéens, parvenus à l'âge où nous avons une conscience claire de notre condition, nous nous percevons en effet comme victimes de la déliquescence d'un système : le lycée qu'on prétendait transformer en un « lieu de vie » est, dans les faits, sans cesse exposé à la violence sociale ; il ne remplit plus qu'à la marge sa fonction d'instruction, et les perspectives d'avenir qu'il nous offre sont de ce fait devenues des plus incertaines.



Mohamed Boudia et Océane Berrueco, à Fréjus

Lycéens, nous sommes aussi, donc, des patriotes. Car, outre l'amour que nous portons à notre pays, la France, nous savons que c'est son reniement par les gouvernements successifs, UMP comme PS, qui a progressivement privé la jeunesse de raisons d'espérer.

Et nous en avons l'inébranlable conviction : seule la politique au sens noble, celle qui saura relever la France, en la restaurant dans son indépendance et sa souveraineté, saura aussi redonner, par le moyen d'une politique scolaire volontariste, du sens et des perspectives aux études secondaires et offrir à nouveau un avenir aux lycéens !

C'est pourquoi le Collectif Racine-Lycées est résolu à se faire le porte-voix des lycéens de France qui refusent de subir le sort que leur a réservé, sur fond de renoncement croissant à la France, plus de trente ans de politiques éducatives insensées !

Il appelle en conséquence tous les lycéens à le rejoindre ! Il est temps que, collectivement, nous dénoncions les dysfonctionnements d'un système accablant trop d'entre nous à l'échec, que nous revendiquions le droit d'étudier dans la sécurité et la sérénité, et celui d'une véritable instruction comme moyen de réussite sociale et d'accès à une citoyenneté libre et éclairée !

Porte-paroles du Collectif Racine-Lycées : Océane Berrueco, Ewan Blenner, Mohamed Boudia, Alain Avello (Collectif Racine).

ACTUALITÉ DES SECTIONS

Le 6 septembre a été lancée la quatrième section départementale du Collectif Racine : celle du Finistère



Madame Dominique Rozec et Monsieur Alain Avello

Samedi 6 septembre 2014, le FNJ 29 a assisté au lancement de la section Finistère du Collectif Racine, avec la venue de Alain Avello, le secrétaire général de cette association. Lors de ce lancement, nous avons rencontré la secrétaire de la section Finistère, Mme Rozec Dominique, professeur de lettres en collège, et Mme Sinou Mireille, professeur d'éco-droit et vente en lycée professionnel. Le Finistère est la quatrième section départementale du Collectif Racine. De nombreuses autres

vont très bientôt voir le jour dans les autres départements, d'après Alain Avello.

Les différents buts et objectifs du collectif nous ont été expliqués, nous allons donc vous résumer ce qu'il s'est dit.

Plusieurs problèmes que connaît l'École de la République ont tout d'abord été abordés, comme l'autorité du maître qui a basculé du côté des enfants, la qualité de la formation des professeurs, le niveau scolaire qui ne cesse de baisser : faits significatifs, le taux de réussite au Bac dépasse largement les 80%, mais par la suite, 55% des jeunes échouent lors de leur 1^{er} année d'université.

Les membres du collectif ont ensuite exposé certains de leurs objectifs : donner un enseignement de qualité avec des professeurs de qualité, favoriser l'accès aux connaissances par les élèves, leur permettre de trouver la bonne orientation...

Le Collectif Racine participera largement à l'élaboration de la partie éducation du programme présidentiel de Marine Le Pen.

Ce compte-rendu, quoique succinct, nous permet d'avoir une idée précise des finalités de ce collectif. Il s'engage, dans le cadre du Rassemblement Bleu Marine, pour redresser le système français d'instruction et de formation. Les professionnels de l'enseignement qui en sont membres sont des professeurs consciencieux et attachés à la performance de ce système, au nom du bien des élèves qui deviendront les citoyens de demain.

Compte-rendu : FNJ du Finistère



**COLLECTIF
RACINE**



Nous contacter

78, rue des Suisses 92000 Nanterre
Courriel : presse@collectifracine.fr

Section de Loire-Atlantique

La section Loire-Atlantique du Collectif Racine tiendra une conférence de presse et une réunion publique (ouverte à tous) le **15 octobre 2014**, à **Saint-Nazaire**.

Mercredi 15 octobre 2014
19 heures
Salle n°1 de l'Agora
2, boulevard Albert de Mun à Saint-Nazaire.

Avec

Jean-Claude BLANCHARD,
Conseiller municipal RBM

Alain AVELLO,
Secrétaire général du Collectif Racine



Nos enfants peuvent-ils encore réussir à l'école ?

- avec les nouveaux rythmes scolaires
- avec la « théorie du genre »
- avec la suppression des notes
- avec le lycée expérimental, cette anomalie



Collectif Racine
Les enseignants avec Marine Le Pen
www.collectifracine.fr



Les autres sections

Après le lancement de ses sections départementales du Var (83), de Loire-Atlantique (44), de Paris (75) et du Finistère (29), le Collectif Racine poursuit son implantation locale : il procédera au lancement d'une nouvelle section par semaine environ jusqu'à la fin de l'année. Prochaines sections prévues : section d'**Indre-et-Loire** (37) (lancement à Tours, le 20 septembre), section du **Cher** (18) (lancement à Bourges, le 27 septembre), section des **Bouches-du-Rhône** (13) (lancement à Marseille, le 4 octobre). Suivront les sections du **Bas-Rhin** (67), de **Gironde** (33), du **Maine-et-Loire** (49), de l'**Allier** (03), des **Pyrénées-Atlantiques** (64) (dates à définir), etc.

Veillez prendre contact, si vous souhaitez participer à l'un de ces événements.

BULLETIN D'ADHESION



Coupon à retourner à :
Collectif Racine
78 Rue des Suisses
92000 NANTERRE

secretariat@collectifracine.fr

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TEL. _____ PORTABLE _____

MAIL _____ DATE DE NAISSANCE ____/____/____

> JE SUIS ENSEIGNANT

MATIERE(S) ENSEIGNE(E)S _____ DE NIVEAU(X) _____

TYPE D'ETABLISSEMENT _____

> AUTRE (PRECISER) _____

- Adhésion Simple : **25 €**
- Je suis adhérent à jour de cotisation du FN, du SIEL, du PEC et/ou du RBM : **20 €**
- Je souhaite faire un don de (montant libre) : _____ €

Chèque à l'ordre du " Collectif Racine "

Signature : _____